
PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne en charge des questions de santé au travail et de protection du milieu de travail : préventeurs, intervenants en prévention des risques professionnels, conseillers de l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail, assistants de services de santé au travail, infirmiers en santé au travail, animateurs sécurité, membres de comité social économique et de commissions santé sécurité et conditions de travail d'hygiène et de sécurité, consultants en santé au travail.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Resituer dans leur contexte toutes les questions juridiques pouvant se poser dans ce champ disciplinaire.
- Manier le code du travail pour y retrouver les informations de base.
- Maîtriser les principes généraux de prévention.
- Connaître les principes de répartition des responsabilités civiles et pénales.
- Déployer une méthode d'analyse permettant de solutionner les cas les plus courants.
- Connaître le rôle des acteurs de la prévention dans l'entreprise, notamment le CSE, la CSSCT.
- Faire le lien entre démarche de prévention et maladies professionnelles.

PROGRAMME

- Origines et finalités des règles.
- L'évolution du risque professionnel : les concepts clés.
- La place de la prévention dans les nouvelles instances de représentation du personnel.
- La recherche documentaire.
- L'entreprise et son environnement-les règles de responsabilité.
- L'obligation de sécurité de l'employeur et ses implications.
- Initiation à la méthode d'analyse juridique.
- L'expertise des conditions de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de contenu au travers d'exposés-discussions.
- Mobilisation des connaissances personnelles et du groupe à partir de mises en situation
- Présentation et mise en pratique d'une méthode d'analyse juridique.
- Dispositif d'évaluation des stagiaires

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Madame Catherine FUENTES, Dirigeante ACF2
Maître de conférences associé, Institut du Travail, Université de Strasbourg